

COMMISSION APPLICATION DES RÈGLEMENTS

28 janvier 2016

Membres présents: Thierry GILBERT, Fany GILBERT, Daniel TRUCHY, Raymond THILLOU, Michael LESCUREUX, Daniel FERTIN,

Membre excusé: Eric MASSE

Affaire Joigny - Villethierry du dimanche 10 janvier 2016

carton rouge direct au joueur FERRAGU Christophe de Villethierry

Audition de M. FERRAGU Christophe joueur de Villethierry

M. BERTOUX Remy dirigeant et M. BURC Antoine capitaine de Villethierry excusé

M. MADERE Frédéric arbitre Excusé

M. CHADIVERT Yann dirigeant de Joigny excusé

Décision de la commission:

Après lecture des différents rapports: arbitre, délégué, juge de touche de Joigny, capitaine et dirigeant de Joigny, capitaine et dirigeant de Villethierry. et après audition du joueur de Villethierry

Il en ressort que l'arbitre de touche de Joigny M. Gasmaoui situé à l'opposé de l'action de jeu est rentré sur le terrain et a influencé l'arbitre en lui signalant que ça valait un carton rouge alors qu'il s'agissait du premier match officiel de ce dernier

* La commission décide d'annuler toute sanction envers le joueur et le club de Villethierry (pas de carton rouge ni de retrait de point)

La commission classe le dossier

Un rappel sera fait au juge de touche de Joigny

Affaire Seignelay 2 - Bleneau du dimanche 22 novembre 2015

A la demande de la commission le club de Seignelay a fourni la copie de toutes les licences du club pour contrôle des identités et suite à la réception d'un courrier du président de Seignelay en date du 28 janvier Seignelay, nous signifiant la faute avouée de son dirigeant de l'équipe 2.

Décision de la commission:

La commission décide de transmettre le dossier à la commission de 1ère instance pour fraude sur identité

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission Départementale Disciplinaire d'Appel dans les vingt jours (20 jours) ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification.

Le Responsable de la Commission d'Application des Règlements
Thierry GILBERT